

## **Avis du Comité de Suivi du Budget Citoyen sur le budget municipal 2019.**

A l'invitation du Conseil Municipal, nous représentons ici le Comité de Suivi du Budget Citoyen pour formuler un avis sur le budget municipal 2019 tel qu'il nous a été présenté au cours de séances d'information et à l'aide de documents précis.

Nous tenons à remercier la ville de Saint Denis pour la mise en place du Comité de Suivi du Budget Citoyen qui nous permet donner son avis sur le budget communal de l'année. Pour cela, nous avons bénéficié de sessions d'information sur l'élaboration du budget communal et sur les orientations du budget 2019, ainsi que de réunions sur des thématiques précises que nous avons choisies : l'habitat insalubre et le commerce. Nous tenons à remercier les intervenants qui nous ont éclairés et tout particulièrement Erwan Le Guern, et Vincent Havage ainsi qu'Elodie Frisot pour son organisation. Les échanges ont été riches.

Pour émettre un avis, nous avons pu disposer des documents remis aux membres du conseil municipal en même temps qu'eux. Nous aurions aimé disposer d'une version de travail plus en amont afin de transmettre nos questions plus tôt. Nous remercions les membres du conseil municipal de nous avoir permis de disposer d'une version numérique afin d'étayer notre avis. Nos remerciements vont aussi aux Services Financiers qui nous ont généreusement aidés dans cette tâche utile mais pour nous encore difficile.

Nous nous sommes attachés plus particulièrement à l'analyse de l'annexe 3 concernant le budget 2019 par activité. Nous ne remettons pas en cause la justesse des éléments chiffrés mais sommes interpellés par certains éléments.

Globalement, le budget municipal est annoncé en baisse de 0,2% par rapport à 2018. Cette diminution est à relativiser. Nous savons que la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 a instauré une contractualisation des collectivités avec l'Etat qui les oblige à limiter leurs dépenses de fonctionnement si elles souhaitent conserver leurs dotations. Concernant la ville de Saint Denis, la limite maximale d'augmentation contractualisée avec le préfet est de 1,35% (inflation comprise) sur 3 ans. Nous considérons que ce chiffre est particulièrement faible au vu des besoins et de la démographie de la ville, amenée à croître en raison de son statut de ville limitrophe de la capitale où le logement est beaucoup plus élevé. La contrainte budgétaire avec cette nouvelle loi n'ayant été fixée qu'en juin 2018 pour Saint Denis, soit quelques mois après le vote du budget 2018, le budget « réactualisé », ou la consommation réelle, pour 2018 serait inférieur de 1,6M€ à ce qui a été présenté en mars 2018.

Avant la mise en place de cette règle de contractualisation nous constatons que le budget de la ville évoluait assez peu d'une année sur l'autre, augmentant d'environ 1,5% d'une année sur l'autre depuis 2016 pour être assez stable cette année par rapport à l'année dernière. De la même manière, la répartition du budget dans chaque activité est également stable depuis 2015.

En examinant chacune des activités, nous constatons, qu'une fois encore, la part de l'activité « Petite Enfance, éducation, jeunesse et vie des quartiers » fait partie des priorités de la municipalité avec 44% du budget. Néanmoins, au sein de cette activité, nous constatons que tous les budgets sont en diminution par rapport à l'année 2018. Le seul budget dont l'augmentation est positive concerne « Faire de Saint Denis une ville éducative » à hauteur d'environ 500 000€. Or, nous notons que l'année 2019 verra l'ouverture d'une nouvelle école maternelle dans le quartier de la Mutualité ainsi

que l'extension d'un groupe scolaire dans le quartier de la Gare/Confluence. Ces dépenses nous semblant contraintes pour accompagner la démographie de la ville, nous nous interrogeons sur le budget qui aurait été consacré à cette activité sans l'ouverture de ces classes supplémentaires nécessaires aux habitants.

Concernant l'activité « Pilotage et moyens » en diminution pour la troisième année consécutive, nous nous réjouissons de cette diminution liée aux dépenses « Assurer l'équilibre financier » signe d'une diminution de la dette. Concernant le budget « Mener une politique des ressources humaines permettant un service public de qualité et un bien-être au travail », nous avons entendu la volonté municipale de diminuer l'absentéisme des agents et donc les coûts associés au recrutement de contractuels en remplacement. Mais nous nous interrogeons en tant qu'usager sur le risque que les services ne soient pas équivalents.

Concernant l'activité « Solidarités, santé, culture et sport », si ce budget est stable, nous notons une forte augmentation du budget « S'engager pour un logement digne pour tous ». La légère diminution du budget « Bâtir une ville toujours plus solidaire » nous interpelle.

Enfin, concernant l'activité « Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers », nous notons l'augmentation du budget « Lutter contre l'insécurité et les incivilités » de 6,5%. Mais nous sommes interpellés par le fait que ce budget ne représente que 2,3% du budget total ce qui peut paraître faible aux yeux des dionysiens. Si nous apprécions l'arrivée de nouveaux policiers municipaux en charge de cette mission importante pour les habitants et celle de la brigade environnement, nous regrettons qu'au niveau national, la répartition des effectifs de police reste dangereusement inégalitaire. Cette situation nuit à l'image de notre ville, d'où notre inquiétude que les moyens alloués ne correspondent pas suffisamment aux besoins.

Nous constatons aussi que les grands chantiers de la municipalité comme l'habitat indigne et la redynamisation du commerce sont consacrés au Grand Centre-Ville. Le centre-ville, dans lequel l'habitat indigne est encore très présent, devrait effectivement valoriser l'attractivité de la ville. Nous espérons que certaines actions impliqueront à terme l'ensemble des quartiers en réponse aux besoins de la population.

Nous remercions à nouveau la municipalité de nous avoir permis de mener l'exercice qui nous a été proposé. Nous considérons que les sujets budgétaires n'intéressent pas seulement les membres du Comité de Suivi du Budget Citoyen. Nous proposons donc aux élus d'ajouter systématiquement un point de discussion budgétaire lors des échanges avec les habitants afin que chacun (e) prenne pleinement conscience de son environnement et participe mieux à la définition des orientations.